

PHILIPPE DOUCET
30 rue Etienne Chevalier
95100 ARGENTEUIL

Je soussigné Philippe DOUCET demeurant 30, rue Etienne Chevalier 95100 ARGENTEUIL m'engage par la présente à prendre en charge les frais de procédure lié aux contentieux opposant Monsieur Franck LAROZE demeurant 134, avenue Paul Vaillant Couturier 95100 ARGENTEUIL et Monsieur Faouzi LAMDAOUI demeurant 2, boulevard Léon Feix 95100 ARGENTEUIL, et ce notamment dans le cadre des procédures suivantes :

- 1) Contestation de la qualité d'électeur de Monsieur LAMDAOUI par Monsieur LAROZE devant le Tribunal d'Instance de SANNOIS, et ce, à savoir :
 - Frais d'Avocat exposés
 - Frais d'huissiers de justice exposés
 - Toute condamnation à laquelle Monsieur LAROZE pourrait être assujetti du fait de cette action, soit en dommages et intérêts soit en frais de justice.

- 2) Toute action en diffamation à l'encontre de Monsieur LAROZE si ce dernier venait par quelque moyen que ce soit, soit directement, soit indirectement, a faire l'objet d'une diffamation de la part de Monsieur LAMDAOUI sur quelque support que ce soit. Monsieur DOUCET s'engage donc à prendre en charge l'intégralité des frais inhérents à cette éventuelle procédure, à savoir :
 - Frais d'Avocat
 - Frais d'huissiers de justice
 - Toute condamnation à laquelle Monsieur LAROZE pourrait être assujetti du fait de cette action, soit en dommages et intérêts soit en frais de justice.

Fait à Argenteuil, le 23 janvier 2008,

